

MESSAGES PRINCIPAUX

ÉLECTIONS MUNICIPALES
2^d TOUR 28 JUIN 2020

#COVID19

Pour voter, les bons gestes à adopter



Port du masque obligatoire (grand public ou sanitaire)



Rester à distance raisonnable des autres électeurs



Éviter tout contact physique avec d'autres personnes



Apporter un stylo pour émarger et le bulletin de vote déjà plié (si reçu par courrier)



OÙ SE FAIRE TESTER DANS NOTRE RÉGION ?

Trouver un lieu pour faire un test virologique (RT-PCR) de dépistage du Covid-19 :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter




Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

SAUVEZ DES VIES
RESTEZ PRUDENTS

DONNÉES RÉGIONALES

Etablissements hospitaliers	
<p>18 personnes en réanimation</p> <ul style="list-style-type: none"> - 0 dans le Cher - 10 en Eure-et-Loir - 2 dans l'Indre - 2 en Indre-et-Loire - 0 en Loir-et-Cher - 4 dans le Loiret 	<p>545 décès en établissement de santé (dont 120 résidents d'établissements médico-sociaux) (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 82 dans le Cher - 134 en Eure-et-Loir - 79 dans l'Indre - 85 en Indre-et-Loire - 63 en Loir-et-Cher - 102 dans le Loiret
<p>1 939 personnes de retour à domicile (2)</p>	

Etablissements médico-sociaux
<p>390 résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)</p> <ul style="list-style-type: none"> - 76 dans le Cher - 96 en Eure-et-Loir - 79 dans l'Indre - 47 en Indre-et-Loire - 44 en Loir-et-Cher - 48 dans le Loiret

<p>Tests Période : 15 au 21 juin</p>	6 659	70	1,1 %	2,70
	Personnes testées	Personnes positives	Taux de positivité	Taux d'incidence (3)

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(3) Le taux d'incidence concerne le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants.